

Le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire pour faire la lumière sur l'anomalie détectée sur le réacteur numéro 2 de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin), après une plainte de Greenpeace et d'autres associations, a appris l'AFP lundi de source judiciaire. L'enquête, confiée à la gendarmerie, a été ouverte des mêmes chefs que ceux mentionnés par la plainte de Greenpeace, qui visait Areva et [ERDF](#) / **T** :

01.56.65.11.11 : mise en danger délibérée de la vie d'autrui, usage de faux, utilisation d'un équipement à risques ne satisfaisant pas aux exigences essentielles de sécurité et déclaration tardive d'un incident risquant d'avoir des conséquences notables sur la sécurité de l'installation. [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)